LES NOUVEAUX JOURS PRÉSENTE

CLIMAT, QUE JUSTICE SOIT FAITE !



UN DOCUMENTAIRE DE

CLAIRE PERDRIX

& MARIANNE KERFRIDEN

ÉCRITURE ET RÉALISATION CLAIRE PERDRIX ET MARIANNE KERFRIDEN IMAGES AURÉLIE PIEL ET GILDAS CORGNET MONTAGE ADRIEN BELLAY MUSIQUE PABLO PICO MONTAGE SON ET MIXAGE GEOFFROY CANTOU-CARRASSOUMET
ÉTALONNAGE THIERRY MASSÉ DIRECTION ARTISTIQUE THOMAS BOUTET AVEC LA VOIX DE ALIÉNOR SCHREDER UNE PRODUCTION LES NOUVEAUX JOURS PRODUCTIONS — MAËL MAINGUY, MORGANE CARRIOU ET DELPHINE VIOLLEAU
DISTRIBUTION SEVENTINE — JULIE TOLZA AVEC LA PARTICIPATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS — PÔLE OUTRE-MER ET DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE
AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE DE LA PROCIREP — SOCIÉTÉ DES PRODUCTEURS ET DE L'ANGOA

LES NOUVEAUX JOURS PRODUCTIONS · france•tv · CNC · RÉGION PAYS DE LA LOIRE · PROCIREP · ANGOA · SEVENTINE

LES NOUVEAUX JOURS PRÉSENTE
AVEC LA PARTICIPATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS

CLIMAT, QUE JUSTICE SOIT FAITE !

UN FILM DE CLAIRE PERDRIX ET MARIANNE KERFRIDEN

DIFFUSION LE 16 NOVEMBRE SUR FRANCE 5 - 21H

Disponible sur france.tv et sur le Portail des Outre-mer

LIEN DE VISIONNAGE PRESSE SUR DEMANDE

distribution@lesnouveauxjours-prod.com

LES NOUVEAUX JOURS PRODUCTIONS

france.tv


Courts have spoken.
COURTS HAVE SPOKEN
CLIMATE JUSTICE
Yumi GO GO GO
THE OCEAN IS RISING AND SO
No CLIMATE JUSTICE WITHOUT HUMAN RIGHTS
END FOSSIL FUELS


30

DEVANT LA PLUS HAUTE JURIDICTION INTERNATIONALE, DES ÉTUDIANTS ET LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS INSULAIRES DU PACIFIQUE METTENT AU DÉFI LES PLUS GRANDS POLLUEURS DE LA PLANÈTE.

RÉSUMÉ

Climat, que justice soit faite ! raconte l'histoire d'une épopée incroyable, le plus grand défi jamais lancé dans l'histoire de la justice climatique.

Une poignée d' étudiants et des responsables politiques du Pacifique ont osé faire ce que personne avant eux n'avait imaginé : porter la question de la justice climatique devant la plus haute juridiction du monde, jusqu'alors réservée aux conflits internationaux, aux génocides.

A la Haye, près de 100 pays s'affrontent à la barre, les nations les plus fragiles comme les plus puissantes. Ralph Regenvanu, le ministre du climat du Vanuatu et les jeunes militants du Pacifique tenteront de convaincre les juges.

Qui est responsable, qui doit payer, et surtout, le droit peut-il contraindre les États à lutter contre le réchauffement climatique ?


CLIMATE
JUSTICE
WE ARE



CONTEXTE

Le 9 novembre 2026, s'ouvrira la COP 31 à Antalya, en Turquie.
L'Australie qui co-organise l'événement aura la charge de définir l'ordre du jour et orientera les négociations, en partenariat avec les Etats insulaires du Pacifique, territoires parmi les plus menacés par le réchauffement climatique.

Il y a onze ans, le 12 décembre 2015, Laurent Fabius, larmes aux yeux, entérinait l'Accord de Paris sur le climat. Le ministre des affaires étrangères français et président de la COP 21, plutôt stoïque d'ordinaire, laissait surgir sa fierté et son émotion. Le moment était incontestablement historique : après des mois de tractations et des semaines de nuits blanches, 194 nations venaient de signer un accord mondial sur le climat. L'objectif principal était de maintenir l'augmentation des températures en dessous des 2° et si possible des 1,5° d'ici 2100. On évoquait aussi clairement la contribution financière des États pollueurs pour réparer les dommages subis par les plus fragiles.

La justice climatique apparaît alors comme le but à atteindre, une priorité absolue pour l'équilibre et la survie de l'humanité.

Cet accord fait toujours figure de boussole universelle mais ses ambitions semblent bien peu réalistes au regard de la situation actuelle. 2025 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Du Brésil à l'Espagne, de Mayotte à la Californie, de la Nouvelle Calédonie à la Gironde, canicules, incendies, cyclones, inondations, partout sur la planète les effets du bouleversement climatique ont semé la panique et créé des dégâts parfois irréversibles. Trump est revenu et s'est retiré de tous les accords existants. La planète brûle, les grandes puissances consomment.

Selon l'ONU, ce sont les petits territoires insulaires du Pacifique qui payent le plus lourd tribut. La mer les engloutit littéralement dans une indifférence quasi générale. Pourtant là-bas vivent des hommes, des femmes, des enfants qui ne sont responsables en rien de ce qui leur arrive. Leur empreinte carbone est parmi les plus faibles du monde. Leur expérience, les scientifiques interrogés nous l'assurent, est aussi le laboratoire de ce qui nous attend si nous ne faisons rien. Dans cette partie du globe où les Etats-Unis et la Chine, deux grandes puissances climato-sceptiques, se livrent une bataille d'influence acharnée, la France a un rôle majeur à jouer. Elle est encore perçue comme un allié de poids dans le combat pour le climat et est la seule nation européenne à disposer de territoires dans le Pacifique.

Là où la diplomatie a échoué, le droit peut-il réussir ? 3600 procédures climatiques ont été engagées dans le monde contre des États, des villes, des multinationales, des banques, s'appuyant sur des jurisprudences comme celles de la Cour européenne des droits de l'Homme (2024), de la cour interaméricaine des droits de l'Homme (2025) ou du tribunal international du droit de la mer (2024). En France, "l'affaire du siècle", engagée contre l'Etat français par un collectif d'ONG, a marqué les esprits.

L'avis de la Cour internationale de justice, juridiction suprême, pourrait marquer un tournant dans l'histoire de la justice climatique.

Plus de dix ans après les accords de Paris, ce film naît du besoin de raconter le changement climatique depuis le Pacifique et d'une urgence qui nous concerne tous.



À PROPOS DES RÉALISATRICES

CLAIRE PERDRIX

Après dix années en tant que reporter pour les journaux télévisés de la télévision publique française, suisse ou belge, Claire Perdrix se consacre à la réalisation de documentaires. Avec le besoin de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas : paysans d'ici et d'ailleurs, mineurs étrangers isolés, invisibles de l'hôpital, mères en grande difficulté, adolescents en rupture scolaire etc.

Ses thématiques de travail reflètent son engagement personnel tant sur son territoire d'adoption, la Seine-Saint-Denis sur lequel elle développe plusieurs projets de création que sur les territoires dits d'Outre-Mer auxquels elle a consacré une dizaine de films à ce jour dont *Wallis et Futuna, l'exil à fleur de peau*, *Mémoires enfouies* ou encoer *Makatea, la terre convoitée*.

MARIANNE KERFRIDEN

Autrice et réalisatrice de nombreux documentaires portant sur les questions agricoles et environnementales pour France Télévisions et Arte (*IKEA, le seigneur des forêts, Lactalis, l'ogre du lait, FNSEA : enquête sur un empire agricole, Algues vertes, le littoral empoisonné*), elle a également réalisé des documentaires sociétaux comme *Véto de campagne* ou *Belle-île, à la croisée des temps.*

FICHE TECHNIQUE

Durée **88’**
Année de copyright **2026**

ÉQUIPE TECHNIQUE
Réalisation **Claire Perdrix et Marianne Kerfriden**
Image **Aurélie Piel et Gildas Corgnet**
Images additionnelles **Nina Bernfeld**
Montage **Adrien Bellay**
Musique orginale **Pablo Pico**
Montage son et mixage **Geoffroy Cantou - Carrassoumet**
Étalonnage **Thierry Massé**
Direction artistique **Thomas Boutet**
Conseillère à l’écriture **Anne Richard**

Narration **Aliénor Schreder**

PRODUCTION
Les Nouveaux Jours productions
Produit par **Maël Mainguy** et **Morgane Carriou**
Chargée de production **Delphine Violleau**

Avec la participation de
France Télévisions - Pôle Outre-mer

SOUTIENS
Centre national du cinéma et de l’image animée
France Télévision
La Région des Pays de la Loire, en partenariat avec le CNC
Procirep - Angoa

CONTACTS

Les Nouveaux Jours Productions
4 rue Dudrézène, 44 100 Nantes

Morgane Carriou
morgane.carriou@lesnouveauxjours-prod.com

Maël Mainguy
mael.mainguy@lesnouveauxjours-prod.com

DISTRIBUTION INTERNATIONALE

Julie Tolza
julie.tolza@seventine.fr

